

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 novembre 2023

OBJET :

Convention cadre portant sur les relations entre la ville et le CCAS

Rapporteur : M. LAURENT
Délibération n°5

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy est un établissement public à caractère administratif chargé d'animer la politique sociale sur le territoire communal, bénéficiant, pour cela, d'une autonomie juridique et de gestion.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale doit assurer toutes les tâches administratives liées à la mise en œuvre de ses compétences sociales mais également à la gestion de son budget, de son personnel, de son assemblée délibérante...

En plus de la mise à disposition de locaux et de matériel et du versement d'une subvention annuelle de fonctionnement, la Ville d'Essey-lès-Nancy assure, depuis de nombreuses années, des prestations administratives et de gestion en direction de l'établissement.

L'adoption obligatoire par le CCAS d'un règlement budgétaire et financier, avec le changement de référentiel budgétaire au 1^{er} janvier prochain, conduit à formaliser les concours apportés par la collectivité à l'établissement, notamment en matière de gestion financière.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal l'adoption d'une convention-cadre entre les entités définissant l'étendue et les modalités des concours apportés par la Ville au CCAS, indispensables à sa mission de mise en œuvre de la politique sociale sur le territoire communal.

Cette convention-cadre, qui, jointe en annexe, précise les prestations assurées par la ville au profit de l'établissement, les équipements mis à disposition et les conditions de subventionnement, prendrait effet au 1^{er} janvier prochain pour une durée de trois ans.

PROPOSITION

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la convention-cadre portant sur les relations entre la ville et le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy, telle qu'annexée au présent projet de délibération.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 16 novembre 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 3 novembre 2023
- Convocation distribuée le : 3 novembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le : 17 novembre 2023
- Affichage du procès-verbal le : 15 décembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- M. BRUNE, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme Monika POYDENOT à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Dominique GONCALVÈS

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE